

Bachelier en

COMPTABILITÉ



POURQUOI CETTE FORMATION

Vous comptez la rigueur et l'organisation parmi vos points forts ? Vous souhaitez jouer un rôle clé dans la gestion d'une entreprise ou d'un service public ? Vous recherchez une formation concrète, professionnalisante et qui offre de nombreux débouchés ?

LE MÉTIER

Le comptable est un acteur central de la gestion financière. Il assure le suivi, le contrôle et l'analyse des opérations comptables et fiscales. Il fournit des informations essentielles à la direction pour garantir la bonne santé financière de l'organisation.

Être comptable d'aujourd'hui, c'est respecter et appliquer toutes les prescriptions légales dans la gestion des matières comptables, commerciales, fiscales, financières et sociales. Au travers de ses tâches régulières (déclarations TVA, saisie comptable, facturation, ratios, plan financier, conseil), le ou la comptable est désormais un élément incontournable de l'entreprise qui l'engage.

ATOUS DE LA FORMATION

Les YEP (simulation de création d'entreprise) et les Négociales (concours de négociation commerciale) permettent de répondre à l'évolution du métier de comptable en développant l'aspect entrepreneurial et la négociation, utiles dans le rôle de conseil de plus en plus présent chez le comptable.

L'apprentissage de ce métier en pleine évolution se fait par des formations spécialisées avec des professionnels, par des rencontres avec les éventuels futurs employeurs, par l'utilisation de plusieurs logiciels comptables.

En bloc 2, les étudiants peuvent choisir l'une des deux options :

- fiscalité,
- gestion

Bloc 1

Les étudiants suivent une première année commune aux deux options.

Bloc 2

Les étudiants choisissent leur option : fiscalité ou gestion.

Bloc 3

La formation prévoit un stage de 15 semaines d'intégration professionnelle dans un service correspondant option choisie. Le stage se déroule lors du second semestre, au terme de l'apprentissage théorique. Il permet ainsi d'intégrer efficacement les acquis théoriques en les confrontant à la réalité de terrain. Au travers du stage et à titre d'exemple, les étudiants participent à la gestion de l'entreprise, à l'élaboration des comptes, aux clôtures TVA, à l'élaboration de budgets, aux plans financiers ou calculs de ratios.



BACHELIER EN COMPTABILITÉ

En SAVOIR +
sur les
AUTRES BLOCS



Grille du **Bloc 1**

| UNITÉS D'ENSEIGNEMENT | CRÉDITS | HEURES |
|--|-----------|------------|
| ACTIVITES D'APPRENTISSAGE | | |
| Droit civil | 3 | |
| Droit civil | | 45 |
| Economie générale et/ou appliquée | 5 | |
| Economie générale | | 30 |
| Economie financière | | 30 |
| Introduction au droit fiscal | 3 | |
| Introduction au droit fiscal | | 30 |
| Organisation et gestion de l'entreprise - introduction | 3 | |
| Organisation et gestion de l'entreprise - introduction | | 30 |
| Statistique et informatique - module 1 | 6 | |
| Statistique | | 30 |
| Informatique | | 60 |
| Comptabilité analytique - module 1 | 3 | |
| Comptabilité analytique - partim 1 | | 30 |
| Droit d'enregistrement et droit de succession | 3 | |
| Droit d'enregistrement et droit de succession | | 45 |
| Droit social et gestion des ressources humaines | 6 | |
| Aspects de législation sociale appliquée au domaine de la comptabilité | | 30 |
| Gestion des ressources humaines | | 30 |
| Communication en langue française | | 30 |
| Gestion budgétaire | 3 | |
| Gestion budgétaire | | 45 |
| Organisation et gestion de l'entreprise - approfondissement | 3 | |
| Droit des sociétés | | 30 |
| Comptabilité - module 1 | 10 | |
| Comptabilité générale et droit comptable | | 150 |
| Fiscalité directe - Module 1 | 6 | |
| Impôt des personnes physiques | | 75 |
| Langue étrangère | 6 | |
| Anglais | | 90 |
| Néerlandais | | 90 |
| TOTAL | 60 | 900 |

DE NOMBREUX
DÉBOUCHÉS

LE BACHELIER EN COMPTABILITÉ OUVRE DE NOMBREUSES PORTES, DANS DES SECTEURS VARIÉS :

- Comptable en entreprise (PME ou grande société),
- Collaborateur en fiduciaire ou cabinet comptable,
- Comptable dans le secteur public ou associatif,
- Assistant contrôleur de gestion,
- Gestionnaire de dossiers fiscaux ou sociaux,
- Conseiller en gestion ou en fiscalité,
- Responsable administratif et financier,
- Collaborateur dans le secteur bancaire et les assurances

ET POURQUOI PAS...

- Poursuivre vos études (Masters HEPL en expertise comptable et fiscale, en Facility Management ou en gestion publique, masters à l'université, spécialisation en sciences fiscales, etc.).
- Entamer le parcours permettant de devenir expert-comptable ou conseiller fiscal

Les **Bacheliers en Comptabilité – option Gestion** sont plus particulièrement destinés à exercer les fonctions de **responsables** d'un service comptable, d'un service financier, d'un service d'audit interne, et d'**administrateurs** de sociétés de capitaux ou de **gérants** de sociétés de personnes.

Les **Bacheliers en Comptabilité – option Fiscalité** sont plus particulièrement destinés à exercer des fonctions de **contrôleurs fiscaux** pour le compte des administrations publiques ou de **conseillers fiscaux** auprès des personnes et entreprises privées.



DROIT D'INSCRIPTION



FRAIS SPÉCIFIQUES

Des frais spécifiques sont ajoutés au montant du minerval. Seul le montant relatif aux activités doit être payé. Concernant le matériel et/ou les ouvrages, vous pouvez les acquérir par vos propres moyens ou auprès de la HEPL.

- Bloc 1 : matériel et/ou ouvrages, 47 €
- Bloc 2 : activités, 50 € - matériel et/ou ouvrages, 117 €
- Bloc 3, option gestion : activités, 50 € - matériel et/ou ouvrages, 57 €
- Bloc 3, option fiscalité : matériel et/ou ouvrages, 60 €

Pour l'année académique, le minerval s'élève, pour les études de niveau Bachelier, à :

- 175,01 € en 1^{er} et en 2^e bloc
- 227,24 € en 3^e bloc

Particularités qui modifient ce droit d'inscription :

- Statut d'étudiant de condition modeste :
 - 64,01 € en 1^{er} et en 2^e bloc
 - 116,23 € en 3^e bloc
- Bénéficiaire d'une allocation d'études :
 - 0 €
- Originaire d'un pays hors Union européenne :
 - Droit d'inscription spécifique et supplémentaire de 4175 € par bloc

TRANSITION SECONDAIRE ➤ SUPÉRIEUR

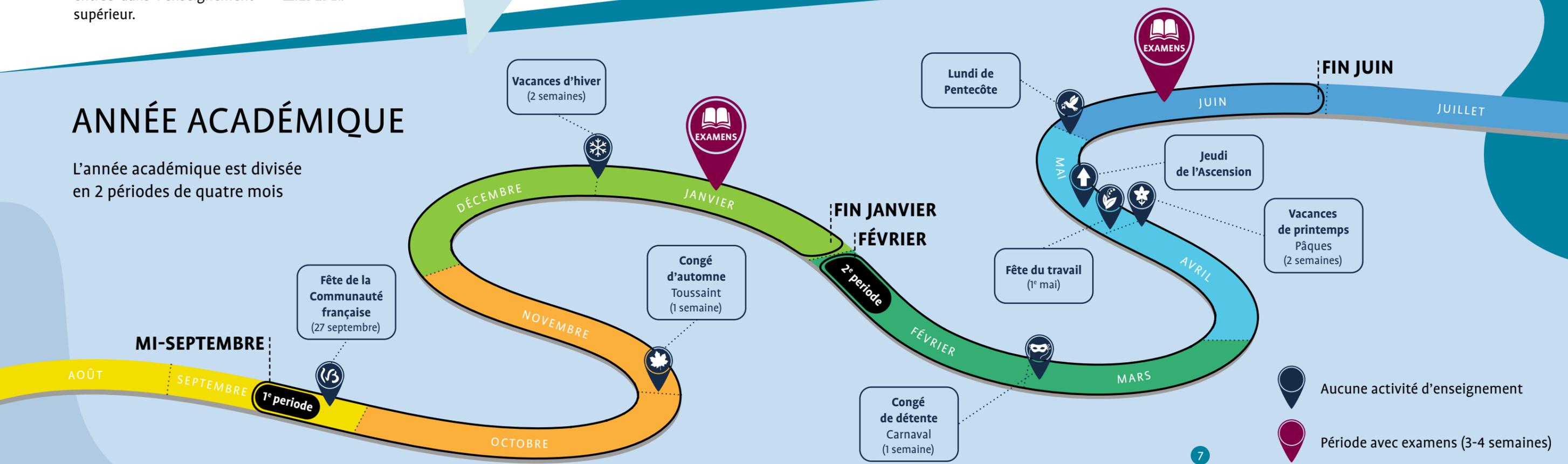
La HEPL vous propose des ateliers individuels/collectifs pour vous préparer à votre entrée dans l'enseignement supérieur.



AVANTAGES, AIDES SOCIALES ET FINANCIÈRES
 Les étudiants inscrits à la HEPL peuvent bénéficier d'avantages et de nombreuses aides sociales et financières durant leur cursus, via principalement le Service social de la HEPL. Celui-ci informe et soutient les étudiants qui souhaitent introduire leurs demandes.

ANNÉE ACADÉMIQUE

L'année académique est divisée en 2 périodes de quatre mois





BACHELIER EN COMPTABILITÉ



CONTACT

HAUTE ÉCOLE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

DÉPARTEMENT SCIENCES ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES

+32 (0)4 279 55 41

eco.secretariat@hepl.be



ADRESSES

BACHELIER EN COMPTABILITÉ

Haute École de la Province de Liège

Campus 2000

Avenue Montesquieu, 6

4101 Jemeppe-sur-Meuse



MOBILITÉ

VERS LE CAMPUS 2000

- Gare SNCB, arrêt "Pont de Seraing" à 600 mètres du campus.
- Gare routière TEC à 600 mètres du campus.
Lignes : 22, 40, 41, 43, 47, 48, 49, 50, 53, 86, 87, 88, 89, 146, 194
- Nombreuses possibilités de parking aux alentours du campus.



D'INFOS



- Témoignages
- Visite virtuelle du campus
- Infos complètes sur la formation
- Débouchés...

Services aux étudiants et bien d'autres informations vous attendent sur :
www.hepl.be



Un réseau de partenaires européens de l'enseignement supérieur visant à créer une université « verte » spécialisée en agriculture, biotechnologies et sciences de la vie.



PROVINCE DE LIÈGE
LIÈGE-LUXEMBOURG



Haute Ecole de la Province de Liège